CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37632** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/12/1999

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 428718357

Siret : 428 718 357 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4402012

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 158309230001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 158309230001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : LES CHARPENTIERS DE TROYES

26 RUE DU CAPITAINE COTE
10270 COURTERANGES

Téléphone : 03 25 41 57 42 **Fax :**

Portable : 06 82 91 46 75

Responsabilité légale :
GATEAU FREDERIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpentiers-troyes.com

E-mail : accueil@charpentiers-troyes.com

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 253 505 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	29	01/04/2025
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		17/04/2025
2392	Restauration de charpente du patrimoine	29	01/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 14:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.